

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de juillet à vingt heures, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Jennifer BENAYAD, Messieurs Jean-Sébastien GRESARD, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER.

Loïc BARTHET arrivé à 20h37.

Absents Excusés : Madame Elisabeth CAUSSIDERY et Monsieur Joël VIONNET.
Mr Joël VIONNET a donné procuration à Mme Brigitte PRÊTRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CHAPUIS.

1/ Approbation des Comptes Rendus du 04 Mai, du 03 Juillet et du 06 Juillet 2020

- **PV du 04 Mai 2020 :** accepté
- **PV du 03 Juillet 2020 :** accepté
- **PV du 06 Juillet 2020 :** après avoir amené quelques modifications, celui-ci est accepté

2/ Désignation Délégués Suppléants pour Elections Sénatoriales

Le vote a lieu à bulletin secret. Il faut désigner un délégué titulaire et trois délégués suppléants. Monsieur Joël VIONNET est candidat pour le poste de titulaire. Madame Brigitte PRÊTRE et Messieurs Philippe CHAPUIS et Emmanuel FRANCHINI sont candidats pour les postes de suppléants.

Monsieur Joël VIONNET est élu avec 10 voix, Madame Brigitte PRÊTRE avec 10 voix et Messieurs Philippe CHAPUIS et Emmanuel FRANCHINI avec 8 voix chacun.

3/ Vote des Budgets Primitifs 2020

Présentation des Budgets Primitifs 2020 respectifs :

<u>Eau 2020</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	59 817.55 €	Report 2019 : 20 654.15 € Autres Recettes : 39 163.40 €
Investissement	Report 2019 : 994.59 € Autres Recettes : 29 367.22 €	30 361.81 €

<u>Bois 2020</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 1500.00 € Autres Dépenses : 38 501.00 €	Report 2019 : 527 242.05 € Autres Recettes : 51 000.00 €
Investissement	1 533.62 € Report d'investissement 33.62 €	Équilibre Fonctionnement : 1500.00 € Excédent Fonctionnement 33.62 €

<u>Communal 2020</u>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 214 361.03 € Autres Dépenses : 216 473.81 €	Report 2019 : 310 689.27 € Autres Recettes : 313 776.00 €
Investissement	Report 2019 : 87 241.78 € Autres Dépenses : 780 247.51 €	Équilibre Fonctionnement : 214 361.03 € Autres Recettes : 653 128.26 €

Après lecture des Budgets Primitifs 2020, le Conseil Municipal, à main levée, à l'unanimité des présents, par 10 voix pour, vote les Budgets Primitifs 2020.

4/ Recensement de la population (nomination coordonnateur communal)

Madame le Maire nous fait que le recensement de la population de Saint Antoine aura lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021.

Dans un premier temps nous devons nommer un coordonnateur.

Notre secrétaire de mairie Madame Aurélie GROSJEAN se propose pour ce poste, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Dès maintenant nous devons réfléchir et chercher une personne du village pour faire le recensement.

5/ Installation Commission CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Comme à chaque renouvellement de municipalité, nous devons nommer des administrés au sein de la commission des impôts.

On nous demande 24 noms, ceci est assez difficile à trouver malgré qu'il n'y ait qu'une seule réunion par an.

Certaines personnes qui faisaient parties de la précédente commission, sont d'accord de continuer, il faut trouver quelques administrés en plus.

Après en avoir contacté certains nous arrivons à un nombre de 14/15.

C'est la direction des impôts qui nommera les titulaires et les suppléants.

6/ Réfection partielle toiture Salle des Fêtes

Lors des travaux d'accessibilité, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un souci avec la toiture côté Labergement Sainte-Marie. Nous devons agir rapidement pour ne pas avoir de problèmes à l'intérieur.

Plusieurs entreprises sont venues faire le point des travaux à réaliser et chiffrer ceux-ci.

Seulement deux ont répondu, après comparaison du travail et des montants, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise GST de Bonnevaux pour un devis de 12 526.70 € TTC.

Par vote à main levée 10 voix pour et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

7/ Questions Diverses

- Madame le Maire souhaite passer le relais de la gestion de l'employé communal, après échange c'est Mr Philippe Chapuis qui sera le successeur et sera secondé par les autres adjoints.
- La commission communication prendra le relais pour la gestion du site internet de la commune.
- Madame le Maire nous informe d'un mail reçu de la part des institutrices de St Antoine, demandant quelques travaux à faire dans la mesure du possible pour la rentrée des classes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H50.